

M. Lundrigan: Si j'étais ministre des Affaires extérieures, je serais moins mollusque que celui que nous avons.

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: Il ne nous guide pas plus que ne le ferait un melon d'eau mûr. Il n'indique aucune direction. Je ne crois pas en la sincérité du ministre, parce qu'il mesure chacune de ses réponses en fonction d'un capital politique. Il répond toujours en souriant ou en riant de nous comme il le fait ce soir. C'est ce qui assomme les Terre-Neuviens. S'il prend cette attitude, le ministre ne sera pas bien accueilli dans notre province.

Une voix: Ne charriez pas!

M. Lundrigan: Pourquoi le ministre ne nous révèle-t-il pas la position du gouvernement canadien au sujet de nos ressources maritimes? Quelle est notre position? Le ministre interviendra au cours de la conférence sur le droit de la mer. Quelle est notre position? Agirons-nous? Si les Russes déclarent qu'ils ne bougeront pas et qu'ils ne restreindront pas leur technologie, prendrons-nous des mesures agressives?

Le ministre des Pêches a appris quelque chose au comité aujourd'hui. Franchement, je l'ignorais moi-même et apparemment les fonctionnaires de son ministère n'étaient pas au courant non plus. Le ministère n'a aucun service de surveillance. Les seuls renseignements qu'il obtient lui sont fournis par les appareils de l'aviation qui s'écartent de leurs vols normaux. Nous avons appris que les Russes utilisent des navires-gigognes ou des navires-usines et qu'un certain nombre de petites embarcations sont larguées de ces navires pour faire la pêche. Apparemment, des embarcations de 60 ou 70 pieds de longueur sont larguées des navires-gigognes. Cette façon de procéder est semblable à celle des Portugais qui utilisent des flottilles. Voilà comment nos ressources s'épuisent.

Qu'il me soit permis d'apprendre au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que les effets de tout ceci se font sentir dans les maisons d'une bonne partie de notre population. Ces gens doivent endurer la pauvreté et la misère en conséquence directe de prises excessives de la part de pays étrangers. Voilà ce qui est en train de se produire. Nous savons tous que des milliers de familles qui comptaient habituellement sur les pêches du Labrador doivent maintenant s'en remettre à l'assistance sociale. On ne peut plus aller en mer parce que les Russes sont allés pêcher tout le poisson du banc de l'anse Hamilton.

Le ministre croit que les pêcheurs et les députés de la Chambre vont se contenter d'endurer ce genre de chose. Si le titulaire du poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures a du cœur au ventre, j'espère qu'il se tiendra debout et nous dira ce que le Canada entend faire au sujet des prises excessives des pêcheurs étrangers qui opèrent au large de nos côtes. Si nous ne pouvons obtenir cette réaction, nous devons supposer que le ministre nous a vendus, qu'il s'agit d'une forme de trahison à l'égard de notre population et de notre pays. Si le ministre ne veut pas prendre des mesures énergiques, c'est la conclusion que je dois tirer à titre de représentant de la région atlantique.

[L'hon. M. Sharp.]

J'aimerais à entendre une réfutation plus sérieuse des accusations que nous avons portées. J'aimerais à entendre une réfutation plus sérieuse du mémoire présenté au comité des pêches et des forêts que celle du ministre. En l'absence d'une telle réfutation, il nous faudra manifester de l'agressivité. Nous ne pouvons rester passifs plus longtemps face à une telle absurdité.

M. le vice-président: Le comité est-il prêt à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. Lundrigan: Ne recevrons-nous aucune réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

Des voix: Asseyez-vous.

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie.

Une voix: Laissez-le parler.

M. Lundrigan: Monsieur le président, j'ai encore quelques remarques à faire et je suis sûr que certains de mes collègues voudraient commenter ce problème demain.

Une voix: Vous avez déjà fait trois discours aujourd'hui.

M. Lundrigan: J'en ferai peut-être cinq autres avant que tout ceci soit terminé. Il nous reste plusieurs heures avant le coup de grâce à 7 heures demain. Le temps ne manque pas. Terre-Neuve existe depuis 1497. Nous avons duré pendant de longues années et nous sommes disposés à continuer encore un peu. Je voudrais mettre le ministre au défi, non pas ce soir deux minutes avant dix heures, mais demain quand le bill sera débattu de nouveau, de nous donner au moins un bref résumé de la position du Canada sur les ressources marines.

Je voudrais qu'il nous dise sur quoi ont porté les discussions entre le premier ministre et les représentants de l'Union soviétique. Je suis persuadé que cela l'inquiète à un tel point qu'il est incapable de dormir après sa longue journée de travail. Je suis persuadé qu'il se soucie des pêches de l'Atlantique. Je voudrais que le ministre nous donne une idée de la communication qu'il présentera à la conférence sur le droit de la mer en 1973. Le ministre a dit ce soir que la position du Canada était déjà arrêtée. Pourrait-il nous donner au moins un indice de notre attitude à l'endroit de la CIPNA?

Le député de Saint-Jean-Est se demandait s'il est bien nécessaire pour nous de maintenir notre allégeance à la CIPNA, quand nous ne bénéficions pas de la coopération de certains États membres, notamment le Danemark qui pêche notre saumon en haute mer en dépit de nos protestations répétées depuis un grand nombre d'années. Vaut-il la peine de songer sérieusement à continuer de faire parti de cette commission internationale si elle ne collabore pas avec nous?

Nous aimerions savoir si le gouvernement canadien a l'intention d'affecter plus de fonds à des recherches pratiquées sur les pêches de l'Atlantique. Nous avons appris aujourd'hui qu'une carte utilisée par un entreprise de